

Renforcer la connaissance dans les territoires :

Mise en place de sentinelles des cours d'eau.



CONTRIBUTION A LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 2021-2030 (version septembre 2021)

Dans le cadre de la consultation territoriale des acteurs de la Normandie sur la Stratégie Nationale pour le Biodiversité (S.N.B.), l'ADSMNP propose de faire un état des lieux de l'écosystème des cours d'eau, d'analyser sur plusieurs années l'évolution de ses biotopes et des biocénoses.

Car si tous les acteurs de la rivière s'accordent sur le constat d'urgence à agir, les solutions proposées sont antinomiques ... il est donc urgent de mesurer les écarts de valeurs constatées en rivière par rapport aux normes éventuelles et aux valeurs nécessaires à la vie et à la multiplication des espèces étudiées (insectes aquatiques et faune piscicole ...). Notre contribution veut poser les fondements de la vraie problématique de l'état de nos rivières et être un outil adapté pour aider la mise en place d'une politique avec, au bout, les résultats positifs escomptés.



Figure 1 Roue d'un moulin à eau

Proposition n°84 de la S.N.B. normande



Figure 2 Station de mesures

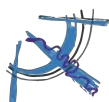
Notre Proposition, inscrite sous le numéro 84, se décline

ainsi :

En bordure de rivière, chez un propriétaire d'ouvrage hydraulique, mise en place d'une station de mesures (température, débit de l'eau, recherche de polluants, comptage des poissons...).

Il s'agira donc bien de mener :

- la surveillance de la pollution, du débit et de la température des cours d'eau.
- l'inventaire, la protection, la conservation et la restauration :
 - des espaces, ressources, milieux et habitats naturels, des espèces animales et végétales,
 - de la diversité et des équilibres fondamentaux écologiques et hydrauliques,
 - de l'eau, les sols, des sites, des paysages et du cadre de vie, créés et induits par la présence des moulins à eau et des ouvrages hydrauliques.



Association de Défense et de Sauvegarde des Moulins Normands-Picards
siège : 2 rue du Tour, « Moulin Saint Amand » - 76000 Rouen.

Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de la Biodiversité & du Développement Durable
<http://moulinsnormandspicards.org> president@moulinsnormandspicards.org

Les sentinelles en pratique

Le déploiement consistera à la mise en place de sondes multi-paramètre en vue d'analyse multicritères de données physiques et chimiques enregistrées tout au long du cours d'eau aux emplacements désignés.

Chaque jour, les résultats des mesures sont renvoyés vers un ordinateur pilote qui les centralise ensuite sur ce site internet.

Toute anomalie déclenche une alerte vers nos Gardes Pêche Particuliers, le Garde Rivière, les propriétaires d'ouvrages sur le cours d'eau (pour piloter leurs vannes), la personne de permanence de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en charge du risque inondation (alerte inondation).

Et nos Gardes Pêche Particuliers feront un inventaire et le suivi de la biodiversité induite par la présence des moulins à eau et des ouvrages hydrauliques.

De plus, des automates hydrauliques pourront être installés sur les ouvrages pour compléter le dispositif.



Figure 3 Un propriétaire riverain, et la Garderie de l'ADSMNP

Données recueillies



Figure 4 Vannage de la minoterie Bapaume

Pluviométrie,
Hauteur d'eau,
Turbidité,
Mesures de polluants chimiques et organiques (d'origine agricole, des stations d'assainissement et d'épuration),
En aval et amont d'une chute d'eau : température de l'eau et oxymétrie.



Figure 5 Zone humide d'Héricourt-En-Caux

Partenariats à constituer

Pour définir les protocoles de ce programme, il est nécessaire de mettre en place une équipe pluridisciplinaire couvrant les compétences en : Biologie, hydrobiologie, agrobiologie, géologie, traitement des eaux usées ...

Il est nécessaire de prévoir la formation et l'accompagnement des Gardes Pêches Particuliers, le lien direct avec les syndicats de bassins versants, des rivières, des associations de propriétaires d'ouvrages hydrauliques.

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'O.F.B. (Office Français de la Biodiversité), la Chambre d'Agriculture doivent être associés au programme.

Le concours de l'Université, d'un laboratoire, la mise en place d'un projet d'école sont recherchés.

Conclusion

Le soutien attendu à ce programme de la part de nos élus, et également des institutionnels que des privés, est primordiale permettra la mise en œuvre d'une véritable politique apaisée au sein de nos cours d'eau.

Rappelons que cette politique apaisée de nos cours d'eau est appelée de tous ses vœux par Madame le Ministre de l'Écologie et les Acteurs des rivières.



Association de Défense et de Sauvegarde des Moulins Normands-Picards
siège : 2 rue du Tour, « Moulin Saint Amand » - 76000 Rouen.

Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de la Biodiversité & du Développement Durable
<http://moulinsnormandspicards.org> president@moulinsnormandspicards.org